

liarité qui la lui faisait plutôt regarder comme une amie. " Si je vais au ciel, comme je l'espère, disait-il à ses confrères, dans son langage ingénu, je rirai bien de vous autres."

Il a laissé une réputation de sainteté incontestable. Nul ne le sait mieux que nous qui avons été appelé à recueillir sa succession, et à faire connaissance avec les âmes qui ont bénéficié de sa direction pendant quatorze ans. Si ses anciens paroissiens disent quelquefois qu'il n'avait pas le don de l'éloquence—ce qui n'empêchait pas ses instructions d'être solides—ou qu'il manquait un peu de souplesse, ils ne manquent jamais d'ajouter : mais c'était un saint prêtre. Qu'importe tout le reste, quand une population entière rend un témoignage aussi flatteur ! Il n'y a plus rien à ajouter à l'éloge d'un prêtre auquel le peuple, qui s'y méprend rarement, s'accorde à décerner l'auréole de la sainteté.

Après un service solennel chanté le 25 février, par M. l'abbé N. Bélanger, curé de Deschambault, en présence de MM. les abbés E. Fafard, O. Godin, F. Dumontier, E. E. Hudon, U. Rousseau, B. Chabot, O. Soucy, J. B. Soulard, C. Gagné, F. Allard, I. A. Lévesque, ses restes mortels furent déposés au coin nord de l'autel de la Ste Vierge, au pied duquel on le voyait si souvent agenouillé. C'est là qu'il repose en attendant l'heure glorieuse de la résurrection. M. Fortin est le quatrième curé du Cap-Santé inhumé dans l'église de cette paroisse. M. l'abbé Lévêque, vicaire de M. Fortin, fut desservant du Cap-Santé jusqu'au 1er octobre 1887. Il ne se passa rien de remarquable pendant ces quelques mois, à l'exception de la bénédiction d'un calvaire qui eut lieu en septembre. Voici la relation de cette cérémonie à peu près telle que rapportée par les journaux. " Hier après-midi a eu lieu au Cap-Santé l'imposante cérémonie de l'érection d'un calvaire sur la propriété de M. C. Delisle.

" Plusieurs membres du clergé et des centaines de citoyens étaient venus des paroisses environnantes pour assister à cette fête.

" La bénédiction du calvaire fut faite par M. l'abbé N. Bellen-ger, et le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé O. Godin. En terminant, le prédicateur rappela la générosité de M. Ferdinand DeLisle, de Québec, enfant de la paroisse et donateur de ce magnifique calvaire.

" Les autres prêtres présents étaient : MM. A. A. Blais, F. X. Bélanger, F. Fagoy, B. Chabot, E. Hudon, J. B. Soulard, N. Cinq-Mars, J. Turcotte et L. A. Lévesque. On remarquait aussi les deux députés du comté : MM. de Saint George et Tessier.